



QUAND LA DÉMÉTROPOLISATION CROISE LE « NO LIMITE POUR BORNE »?!!

départementale et du SGC Tours ville métropole

Fin mars, les collègues apprenaient leur déménagement au 3^e étage de Vaillant les 16 et 17 mai 2024. Ce déménagement était prévu en zone tampon dans le cadre des travaux de réfection du patio. Mais la surprise dans l'œuf de Pâques de la Direction : le temporaire durerait deux ans !

En effet, comme notre ministère, celui de l'Intérieur doit démétropoliser ! Les collègues de la Direction de la Sécurité Routière (DSR radars) vont donc s'installer en lieu et place de ces deux services.

La CGT déplore encore une fois l'absence totale de communication au fil de l'eau du projet. Ni les agents... ni les organisations syndicales... n'ont été associés à cette démarche.

La Direction n'affiche même plus un semblant de dialogue social !

Et « passé les bornes, plus de limites », la Direction a saisi l'opportunité pour appliquer la circulaire Borne du 08 février 2023 sur la nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État. Cette décision aussi n'a fait l'objet d'aucune consultation des collègues et des représentants des personnels alors même que les instances (FS¹ et CSAL²) se réunissaient quelques jours plus tard les lundi 08 et mardi 09 avril. *Les OS ont dû demander son ajout à l'ordre du jour !!*

Cette nouvelle doctrine de réduction des surfaces remplace la surface nette de 12 m² par la surface brute cible pivot de 16 m². Dorénavant, le métrage prendra en compte les halls d'accueil, les couloirs, les dégagements, les salles de réunion/formation, les locaux mopeurs, les cantines, les toilettes... Inutile de tergiverser : cela remet en cause la surface dédiée à l'exercice des missions des agents, en revoyant à la baisse un 1/3 des m² !

Elle supprime la notion de poste de travail individuel au profit de positions de travail alternatives : l'agent doit disposer « d'une connectivité, d'un éclairage et d'une assise lui offrant des conditions de confort, d'ergonomie et de sécurité permettant d'y travailler au moins une demi-journée en continu » et s'installer dans des espaces de travail partagés (openspace, boxes 2/4 personnes équipés d'une simple tablette, salles de réunion, bulles de silence, halls d'accueil...)

Par ailleurs, elle prévoit une mutualisation partielle ou totale des postes de travail individuels d'un service, voire entre administrations : Vaillant devient ainsi un site multi-occupants !

**Mais comment ne pas envisager la réciprocité ?
Qu'un de nos services soit à son tour déménagé hors de nos sites?**

1 Formation Spécialisée (ex CHSCT)

2 Comité Social d'Administration Local (ex CTL)

L'obligation récente de créer une centaine de services facturiers pour les collectivités locales impliquerait l'installation à terme dans nos locaux de nos collègues issus de la FPT³ ou de la FPH⁴.

Elle n'utilise plus la notion d'ETP⁵ mais de résident : nous devenons une simple variable d'ajustement !!

En agissant ainsi nos dirigeants s'affranchissent complètement de l'impact délétère de conditions de travail dégradées sur les troubles musculo-squelettiques.

Enfin, la CGT vous conseille d'être vigilants, car ces sujets sont à corrélés avec les nouvelles organisations du travail (télétravail, mode hybride, semaine **EN 4** jours...), la réforme de la Fonction publique et la rémunération au mérite (comment satisfaire à la pression d'objectifs individuels/collectifs avec des conditions de travail de plus en plus dégradées et les suppressions d'emplois régulières), code général de la Fonction publique, suppression des catégories et de nos statuts...

La CGT vous informe que le prochain chantier Borne sera le 1^{er} étage de Vaillant en cible d'ici 2 ans.

**Pourquoi ne pas regrouper les services fonciers, le PRS, la Paierie, le SGC TVM ?
Et ensuite à qui le tour ?**

N'en doutons pas, nous allons tous subir ce nouveau dogme de la réduction des surfaces, alors :

TOUS SOLIDAIRES avec les collègues de la Paierie départementale et le SGC Tours ville métropole!

3 Fonction Publique Territoriale

4 Fonction Publique Hospitalière

5 Équivalent Temps Plein